Image not found or type unknown

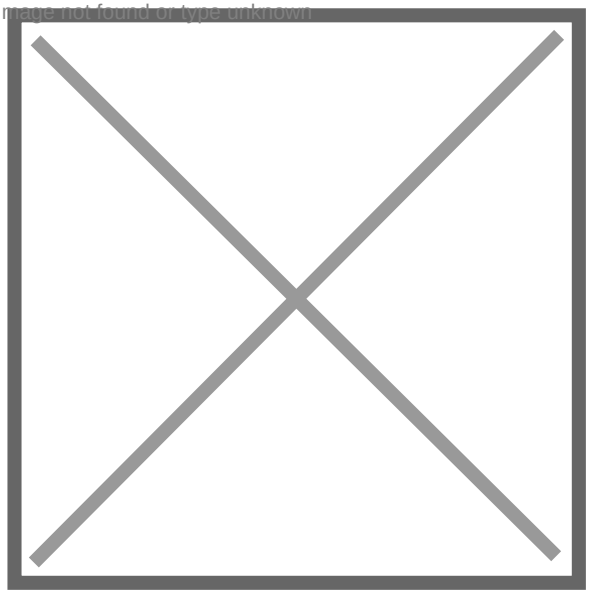

Cailloux dans un produit alimentaire

Par **devaux24**, le **15/04/2010** à **19:02**

Bonjour,
J'ai acheté un produit de type conserve contenant une salade prête à déguster. J'ai conservé l'emballage et les deux objets trouvés à l'intérieur objet de la présente... Il s'agit de 2 cailloux d'environ 1 cm de diamètre.
Je trouve cela inadmissible pour au moins 2 raisons: - l'un de mes enfants aurait pu s'étouffer avec d'une part et d'autre part, je me suis cassé une dent en mangeant le produit.
Selon vous quels sont mes droits ? Puis-je prétendre à percevoir une indemnisation (concernant les frais dentaires et intérêts) ?
Vous remerciant par avance pour votre réponse,
Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés